

Directeur de l'École Professionnelle Saint Joseph Artisan (EPSJA) Port-au-Prince - Haïti



Le directeur est le responsable de l'école et est soutenu par un directeur adjoint, tous les deux sont en mission, au service de Emmanuel Education (tutelle des Ecoles de l'Emmanuel) et du projet de l'école. Avec l'ensemble de l'équipe éducative, ils portent la mission et animent l'équipe éducative.

L'École Professionnelle Saint Joseph Artisan (EPSJA) basé à Canapé Vert (Haïti) est une école catholique de formation professionnelle qui, par son projet éducatif, cherche à être fidèle aux valeurs de l'Évangile et à se mettre au service de la croissance intégrale (intellectuelle, humaine et spirituelle) de chaque élève, quels que soient son milieu social, sa culture et ses convictions personnelles.

Au-delà de l'objectif de formation technique, humaine et spirituelle, l'objectif principal de l'école est de permettre à tous les jeunes diplômés d'accéder à un emploi et ainsi déployer leur savoir-faire et leur savoir-être pour la reconstruction du pays qui souffre toujours des catastrophes naturelles passées et de l'instabilité politique. L'école a pour objectif de former 90 élèves par an.

Descriptif de poste et missions principales :

- ✓ **Planification :** Le Directeur coordonne toutes les activités de l'école. Il en effectue la planification globale et supervise les différents responsables pour s'assurer de la cohérence des actions menées. Le Directeur écrit et/ou valide le calendrier annuel et les emplois du temps. Tout changement de calendrier doit être validé par le Directeur.
- ✓ **Ressources humaines :** Le Directeur a en charge une équipe composée de 5 enseignants et de 6 employés haïtiens. Il s'assure que tous participent au développement de l'école et de ses missions. Le Directeur suit chaque membre de l'équipe en vue de son développement et de son épanouissement au sein de l'école. Le cas échéant, si son budget le permet, le directeur pourra être amené à effectuer des embauches en accord avec la Tutelle des Ecoles de l'Emmanuel.
- ✓ **Pédagogie :** Le Directeur s'assure que le projet pédagogique est revu chaque année, qu'il reste en accord avec le texte de référence et la charte des Ecoles de l'Emmanuel et qu'il est convenablement déployé. Le cas échéant, il propose à la Tutelle des Ecoles de l'Emmanuel de nouvelles orientations. Il s'assure du respect du référentiel de chaque formation et effectue le suivi des professeurs en conséquence. Le Directeur, en collaboration avec la Tutelle, propose aux professeurs des axes d'améliorations (technique, pédagogiques, ...) afin de proposer aux élèves une formation de qualité adaptée aux besoins pédagogiques et professionnels et respectant le texte de référence et la charte des Ecoles de l'Emmanuel. Le Directeur pourra être assisté dans cette tâche par tout membre de son équipe éducative qu'il estimera compétent. Il s'assure de la mise en place et de la mise en forme d'une progression et de contenus pédagogiques conformes aux attentes d'Emmanuel Education et conformes aux normes standards définies.
- ✓ **Pastorale :** Le Directeur, en collaboration étroite avec le responsable de la pastorale, s'assure que l'établissement propose aux élèves de vivre une expérience de foi dans les grâces de la Communauté de l'Emmanuel, en lien avec la Communauté de l'Emmanuel locale et la tutelle, et en tenant compte des spécificités du pays.
- ✓ **Accompagnement des élèves :** Le Directeur est une personne essentielle pour les élèves. Il doit leur communiquer les informations importantes, les encourager, les orienter et les aider à respecter le règlement intérieur. Il est assisté par son directeur adjoint et le responsable éducatif de l'école.

✓ **Communication** : Le Directeur est le garant de la réputation de l'école. Pour cela, il entretient un réseau de relations susceptibles d'aider l'école. Il est le représentant de l'institution dans ses démarches, notamment auprès de l'INFP, institut national de la formation professionnelle, l'administration de tutelle de l'établissement. Le Directeur valide toutes les initiatives de communication en vue d'en assurer la cohérence et l'adhésion aux objectifs de l'école : affiches, flyers, site internet, Facebook, twitter, LinkedIn, etc. Le Directeur est responsable de la publication des informations publiées sur les différents médias.

✓ **Finances** : Le Directeur est le garant de la bonne gestion financière de l'école. Il est assisté par un secrétaire comptable. Le directeur est le seul à avoir signature sur les comptes et à pouvoir autoriser les dépenses. Il s'assure que les dépenses sont effectuées en accord avec le budget, que la comptabilité est effectuée dans les règles de l'art et que les bilans comptables soient corrects.

Il construit le budget prévisionnel, le soumet à la Tutelle des Ecoles de l'Emmanuel, puis une fois validé, est chargé de l'exécuter tel que planifié. Le Directeur s'assure de la pérennité financière du projet en étant l'interlocuteur auprès des bailleurs de fonds disposés à soutenir le projet.

Il bénéficiera de l'aide du Responsable Recherche de fonds de la Communauté de l'Emmanuel.

En tant que Directeur de l'EPSJA, il s'assure que la Fondation qui gère l'école, la Fondation de l'Ecole Professionnelle Sainte Marie (FEPSM), est en règle avec la fiscalité haïtienne (règlement des impôts et cotisations sociales, déclaration des revenus de l'Ecole-Entreprise, en accord avec l'année fiscale haïtienne, d'Octobre à Septembre).

✓ **Ecole-Entreprise** : Le Directeur est le garant de la bonne gestion de l'Ecole-Entreprise. Il est assisté pour cela par son directeur adjoint, gestionnaire de l'Ecole-Entreprise. Il effectue le suivi stratégique de l'Ecole-Entreprise.

✓ **Biens matériels** : Le Directeur est responsable de la bonne gestion des biens matériels de l'école : bâtiment, voitures, matériels ateliers, etc... Il vérifie et planifie les entretiens et travaux nécessaires en vue de conserver les biens matériels en bon état. Il est assisté par le directeur adjoint.

Profil et compétences requises :

- Bon communicant sachant présenter devant tout type de personnes (ambassadeur, Directeur, Responsable d'ONG, Responsables institutionnels, Service de l'état, etc...)
- Expérience précédente en gestion d'entreprises / gestion d'équipe et management
- Maîtrise de l'outil informatique
- Connaissance du milieu de la formation, si possible technique. Avoir le souci de l'éducation et de la pédagogie
- Sensibilité pour l'accompagnement des jeunes (moyenne d'âge 23 ans)
- Autonomie, sens pratique, souplesse et initiative. Capacité à prendre en main des sujets très variés et à travailler par objectif
- Adaptabilité, capacité à travailler dans un milieu culturel différent de son milieu d'origine et à vivre dans une certaine sobriété.

Informations sur le poste :

CDI de droit français en détachement ou contrat local avec lettre de mission de la Tutelle des Ecoles de l'Emmanuel, prise de fonction dès que possible

Rémunération selon profil et expérience et modalités contractuelles (env 40 K€ brut/an)

Responsable hiérarchique : Le délégué du modérateur pour les Ecoles de l'Emmanuel basé en France

Contact : CV et lettre de motivation à envoyer à Olivier LAMORIL, Directeur Opérationnel des Tutelles et délégué du Modérateur : olamoril@emmanueleducation.org